

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 71 (1976)  
**Heft:** 3-fr

**Vereinsnachrichten:** Ariste Rollier, président central de 1962 à 1976

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La même année, une conférence de presse, et l'envoi d'un numéro spécial de notre revue aux 3000 communes de Suisse, ont grandement contribué à enrayer l'affreuse épidémie des panneaux-réclame.

Grâce à un legs généreux du Genevois Henri-Louis Wakker, décédé en 1972, un prix est depuis lors attribué chaque année pour récompenser l'entretien exemplaire d'un site construit; il a principalement pour but de stimuler les autres communes. Les localités primées ont été d'abord Steinam-Rhein SH, puis en 1973 Saint-Prex, en 1974 Wiedlisbach BE, en 1975 Guarda.

Parmi les cas particuliers – entre cent autres – que l'on peut citer en ce qui concerne notre activité, retenons: le combat contre un projet de centre d'achat au pied de l'enceinte extérieure de Morat, en zone protégée, opération de sauvegarde qui date de 1967 et entraîna par la suite un vaste dégagement des ouvrages de défense moyenâgeux, le choix de Morat comme objectif national de l'Ecu d'or 1971, puis comme «réalisation exemplaire» de l'Année européenne 1975; et l'hospice du Saint-Gothard, sauvé des griffes de la spéculation, lorsqu'en 1972 fut créée, sur l'initiative d'Albert Wettstein, la Fondation bien connue.

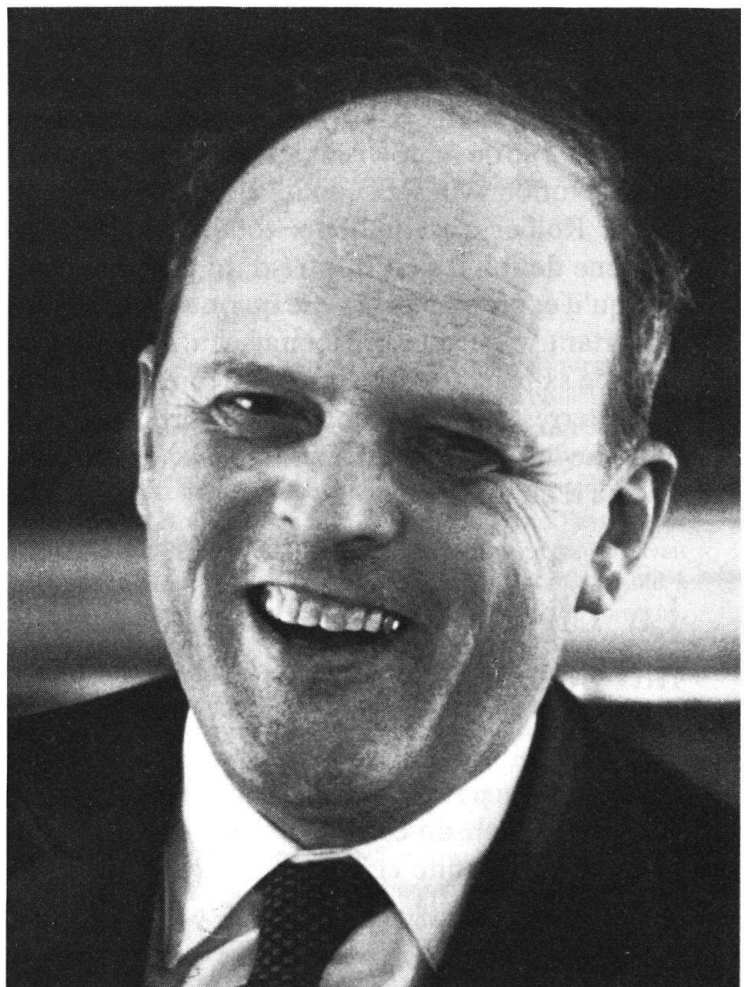
A fin 1963, la Ligue du patrimoine national a contribué à la création de l'association internationale «Europa Nostra», à laquelle adhèrent aujourd'hui 70 associations de 16 pays ouest-européens; le fréquent échange d'expériences qu'elle autorise est fructueux pour tout le monde. En 1973, la conférence de Zurich organisée par la Ligue du patrimoine national a donné le départ à l'«Année européenne du patrimoine architectural 1975», pour laquelle notre secrétariat général a assumé le fort laborieux secrétariat du Comité national créé par le Conseil fédéral. Nous avons largement contribué aussi au choix des quatre «réalisations exemplaires» que sont Morat (type de cité médiévale), Martigny/Octodurus (ruines romaines), Corippo TI (réanimation d'un village de montagne menacé de dépérissement) et Ardez GR (préservation et assainissement d'un village de montagne encore bien vivant).

En résumé, on peut dire que l'idée de la sauvegarde du patrimoine national, durant les 14 années écoulées, s'est renforcée dans la conscience populaire, qu'elle a obtenu sur le plan constitutionnel et législatif une efficace base juridique, et que la Ligue suisse, malgré des difficultés et des échecs, a considérablement contribué à la protection et à l'embellissement de nos paysages, de nos villes et villages et de nos monuments.

*Ariste Rollier*

## Ariste Rollier, président central de 1962 à 1976

Les 28 et 29 avril 1962, l'assemblée générale de la Ligue du patrimoine national avait lieu à Berne. Réunie dans le vénérable hôtel de ville, en la salle du Grand Conseil, elle avait à son ordre du jour deux points importants: l'élection du nouveau président central, et la position à prendre au sujet de l'article constitutionnel sur la protection de la nature et du patrimoine, soumis au vote du peuple et des cantons. L'élection ne fut pas moins impressionnante que la démonstration en faveur de l'insertion dans la Charte nationale de la notion de protection des monuments et sites. M. Erwin Burckhardt, de St-Gall, désirant après douze ans de fructueuse activité remettre sa charge présidentielle en des mains plus jeunes, l'assemblée porta à la tête de la Ligue suisse, à l'unanimité et par acclamation, M. Ariste Rollier, alors âgé de 42 ans, procureur général bernois. Ce n'était pas un inconnu: il faisait déjà partie du comité central depuis 1950, année où il avait pris la tête de la section bernoise. Il s'était signalé à maintes reprises par ses avis de droit nets et précis, ce qui lui valut notamment d'être appelé à siéger parmi les spécialistes qui pré-



paraient la législation fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine. Sa nomination, à l'hôtel de ville de sa cité, était le couronnement de sa carrière au «Heimatschutz», et une manifestation de gratitude pour son inlassable activité au service d'une belle cause, activité mise en relief par ce témoignage de confiance.

Sans vouloir présenter ici le panorama complet d'une vie, révélons-en quelques aspects essentiels: Ariste Rollier, bourgeois de Nods (Jura bernois), est né à Berne le 20 novembre 1919. C'est là aussi qu'il fit ses classes, puis des études de droit achevées par le brevet d'avocat; dans la société d'étudiants de Zofingue, il trouva de fidèles amitiés. Dès sa jeunesse, il avait noué des liens avec la Ligue du patrimoine national, par l'intermédiaire de son révérend père, l'un des promoteurs de l'idée du «Heimatschutz» en Suisse, et qui avait lui-même été président de la Ligue; il fut prématurément enlevé aux siens, ainsi qu'à la magistrature judiciaire. L'attachement à la cause de la protection des sites qu'il avait su transmettre à son fils allait, grâce à ce dernier, porter tous ses fruits. On le vit sans cesse lutter en première ligne, notamment pendant son temps de présidence bernoise (1950–1961). Pensons par exemple au combat, couronné de succès, pour la sauvegarde des maisons Ischi, dans la basse-ville de Berne, ou à celui que suscita le choix de l'emplacement de la nouvelle gare. Quiconque en considère aujourd'hui les superstructures se défend mal de l'impression qu'un déplacement du côté de la rue de Laupen eût été sans doute la meilleure solution. Mais au comité central également, Ariste Rollier s'est toujours totalement engagé. Homme de foi, il s'est inspiré d'un principe chrétien qu'il exprimait ainsi: «Ce qui me paraît le plus important, c'est que le Heimatschutz reste conscient de sa responsabilité non seulement envers sa patrie terrestre, mais avant tout devant Dieu, à qui nous devons notre beau pays, et l'héritage historique qu'il nous a confié.» *H. L.*

## La Ligue du patrimoine national sous une nouvelle direction

A leur assemblée ordinaire du 15 mai, les délégués de la Ligue du patrimoine national, conformément à la proposition du comité central, ont élu présidente à l'unanimité et par acclamation Madame Rose-Claire Schulé, Dr ès lettres, à Crans-sur-Sierre, jusqu'alors vice-présidente. C'est également à la mi-mai que le secrétaire général nou-

vellement nommé, M. Marco Badilatti, a pris son poste, où il succède à A. Eberlé maintenant en fonction au Centre suisse de l'artisanat. Ce double changement à la tête de la Ligue apparaît comme très important. Il est vrai que Mme Schulé a déjà depuis quelque temps un œil sur le secrétariat général, au sens d'une division du travail avec le président qu'elle a remplacé, et qu'elle a acquis, en ce qui concerne les problèmes qui se posent et les nouvelles tâches à résoudre, une vue d'ensemble si nette et si vaste qu'il n'y a aucune crainte à avoir pour l'avenir de la Ligue. Elle bénéficie en outre, comme son prédécesseur, des avantages du bilinguisme: de parents suisses alémaniques, elle a passé une partie de sa jeunesse en France, puis s'est vouée à l'étude des langues romanes, qu'elle acheva par un doctorat à l'Université de Bâle en 1953. Depuis 1969, elle travaille aux archives de l'Etat du Valais, dans le domaine de l'ethnologie et de l'art populaire. – On peut en outre saluer tout particulièrement le fait que la présidence d'une grande institution culturelle d'importance nationale soit pour une fois confiée à une femme, et, de plus, à une femme qui, ainsi qu'elle l'a déjà montré, va exercer sa fonction en pleine connaissance de cause, dans le respect des faits, et avec fermeté, mais aussi avec charme. *E. Sch.*

*Mme Rose-Claire Schulé, nouvelle présidente du «Heimatschutz» Suisse.*

